



RÉGION NORD-PAS DE CALAIS
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL

Commission 1 « Développement Economique »
Commission 2 « Société de la Connaissance »

**Pour un Pôle Recherche et Enseignement Supérieur
au service du développement régional.**

**Avis adopté en séance plénière du CESR le mardi 7 avril 2009
Par 80 voix « pour », 11 voix « contre » et 2 abstentions**

* * * *

Le Conseil Economique et Social Nord – Pas de Calais entend contribuer :

- à éclairer les enjeux d'un développement régional affirmé, durable et solidaire,
- à apprécier les résistances et identifier les leviers d'un développement à conforter,
- à soutenir les politiques, les stratégies et les acteurs en ce sens.

Il a affirmé à de nombreuses reprises que pour que toutes nos entreprises contribuent plus efficacement au développement régional, il est nécessaire de développer en leur sein l'esprit de recherche, d'innovation et d'ouverture à l'international. Nos établissements d'enseignement supérieur ont ici un rôle essentiel à jouer afin de contribuer avec nos entreprises à ces trois enjeux notamment par une meilleure connaissance réciproque et une plus grande confiance. Pour reprendre un terme utilisé lors de la séance plénière commune Conseil Régional/CESR du 21 février 2007, il s'agit bien de les amener à une réelle « connivence »: condition nécessaire à l'élaboration de **stratégies cohérentes**, et à la diffusion de **coopérations concrètes**, au service du développement de notre région et au mieux-être de ses habitants.

L'Université Lille Nord de France par sa volonté de regrouper l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région est, dans cette perspective, un instrument particulièrement pertinent, pour autant que, avec les acteurs politiques, sociaux et économiques de notre région :

- elle se saisisse de cet enjeu de façon ambitieuse et cohérente,
- elle sache tirer profit des atouts des forces vives de notre région et prendre en compte les aspirations de notre jeunesse, les besoins de nos habitants et ceux de nos entreprises,
- elle reste en interactivité permanente avec les schémas et les politiques en région,

Les échanges entre acteurs de la société civile et acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, lors de la séance plénière de notre Conseil, le 17 mars 2009, ont permis de faire ressortir, ou de confirmer, quelques constats, et quelques axes de réflexion :

- une satisfaction globale de l'initiative prise par les grands établissements régionaux de recherche et d'enseignement supérieur de constituer un P.R.E.S. régional, et d'intégrer l'amélioration de leur contribution au **développement régional** dans ses objectifs. L'Université Lille Nord de France apparaît d'ores et déjà comme un outil pertinent de **mise en cohérence** des activités de l'Enseignement Supérieur et de Recherche de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de notre région. Ce PRES ambitionne également de devenir une **interface** efficace entre les différents acteurs de notre vie économique et sociale.

- des **attentes** insistantes, et une certaine **impatience**, de la société régionale, vis-à-vis des établissements concernés, quant au rôle moteur qu'ils ont à jouer ensemble dans les progrès de notre région, de ses territoires, et de ses habitants vers la société et l'économie de la connaissance ;
- la **responsabilité partagée** des acteurs de notre région, dans la construction collective d'une vision ambitieuse du développement de notre région, l'élaboration concertée de stratégies cohérentes, et la mise en œuvre de partenariats concrets ;
- La conviction que le **développement** régional est **pluriel** : économique (par la création de plus de richesses à *partager* équitablement), social (par la reconnaissance des personnes, et la recherche de leur épanouissement), culturel et environnemental (par le développement de la connaissance et l'invention d'un meilleur vivre-ensemble ouvert sur les conditions de vie des générations futures) ;
- la nécessité de tenir compte des contextes régionaux et notamment des doutes sur la capacité des études et des diplômés à assurer les qualifications et l'insertion professionnelle attendue par nos étudiant(e)s et les employeurs, l'importance des abandons au cours des deux premières années d'études, les incertitudes sur la situation des enseignants et des chercheurs et la relative pénurie des moyens qui ne doit pas empêcher de dépasser les cloisonnements traditionnels et permettre de mettre en oeuvre des stratégies pragmatiques ;
- **l'urgence** des chantiers à mettre en œuvre ou à conforter et la nécessité pour nos entreprises et nos établissements d'enseignement supérieur de se projeter dans des **logiques ...**
 - d'une part **d'innovation pour le terme le plus immédiat**
 - **d'autre part de ruptures par la recherche à long terme.**

Préconisations

Au moment où l'Université Lille Nord de France est en cours de mise en place opérationnelle, de détermination de ses missions et de ses priorités, et d'organisation de ses instances de gouvernance et de travail, notre Conseil souhaite lui voir jouer tout son rôle au service du développement régional et l'accompagner dans cette ambition.

Il lui propose 3 axes **stratégiques** :

- Rapprocher les cultures et favoriser les partenariats
- Susciter et accompagner l'innovation dans notre région
- Améliorer la qualité de nos formations.

1. Pour rapprocher les cultures et favoriser les partenariats.

Notre Conseil préconise :

- La mise en place, dans les instances de l'Université Lille Nord de France d'un **Comité d'Orientation Stratégique** ouvert aux acteurs représentatifs du développement régional dans leur diversité. Cette instance de confrontation des visions de l'avenir de la région, d'élaboration de stratégies communes, et d'évaluation des actions du P.R.E.S. doit permettre de renforcer l'implication des établissements d'enseignement supérieur et de recherche au développement de notre région;
- L'élaboration dans le Règlement Intérieur de l'Université Lille Nord de France d'une **charte de relations partenariales**, affichant l'ambition d'une contribution concertée au développement régional étendu aux régions transfrontalières;
- Dans le cadre des **groupes de travail**, thématiques ou transversaux constitués ou en voie de constitution au sein de l'Université Lille Nord de France, une ouverture aux acteurs sociaux et économiques

- Une meilleure prise en compte des **grands schémas** structurants de la Région¹ par le PRES mais aussi une contribution plus ambitieuse des établissements d'enseignement supérieur dans les instances de pilotage et de suivi de ces schémas ;

2. Pour susciter et accompagner l'innovation.

Notre Conseil considère nécessaire que se diffuse en région un nouvel état d'esprit plus ouvert sur l'innovation, dans toutes ses dimensions. En ce sens, il préconise :

- un approfondissement de l'implication des établissements dans la **Plate-forme Régionale d'Innovation** ainsi que dans les **pôles de compétitivité** et les **pôles d'excellence**, dans la perspective d'une ouverture plus grande de nos établissements d'enseignement supérieur vers les entreprises régionales et, prioritairement, les P.M.E./PMI ;
- une stratégie partagée de **dynamisation des PME/PMI à l'innovation** notamment par l'évolution des compétences et le développement du capital humain. La création d'une cellule ou interface « P.M.E. » dans l'équipe permanente du P.R.E.S. la multiplication des stages d'étudiants, de formations en alternance, et/ou la mise en place de « doctorants-conseils »....., sont des exemples illustratifs des moyens propres à favoriser, dans un premier temps, la nécessaire acculturation réciproque ;
- Une prise en compte de la nécessité de plus en plus grande d'innovations sociales, culturelles, et environnementales
- une sensibilisation et un accompagnement plus vigoureux, dans les établissements d'enseignement supérieur, à la **création d'entreprises à haute valeur ajoutée**,
- une prise en compte plus partagée des **enjeux territoriaux du développement**
- le recours à des formules originales associant des **ressources publiques et privées** pour mener à bien les grands projets d'intérêt régional.

3- Pour améliorer la qualité de nos formations

Notre Conseil préconise :

- une clarification, une amélioration de la lisibilité de la **carte des formations supérieures** (notamment professionnalisantes), une réponse plus ambitieuse aux aspirations de notre jeunesse ainsi qu'une meilleure adaptation aux besoins de la région, de ses territoires, des secteurs d'activités stratégiques, et de ses habitants ; ne pourrait-on, par exemple, envisager la cohabilitation de masters articulés, dans une vision à moyen et long terme, aux Pôles de Compétitivité et d'excellence ? Ne pourrait-on également trouver les voies et les moyens de promouvoir l'accès aux licences professionnelles des Bac+2 en particulier des BTS ?
- une amélioration de l'efficacité de l'information et de **l'orientation** des lycéen(e)s et des étudiant(e)s,
 - par une organisation plus cohérente (plate-forme régionale),
 - par une ouverture plus grande aux partenaires socio-économiques (pour une meilleure connaissance du tissu régional),
 - par une extension des possibilités de réorientations (passerelles),
- une amélioration de leur **accompagnement individualisé** dans leur parcours et leurs conditions de vie (tutorat, parrainage, entretiens individuels plus systématisés...) ;
- en matière de **formation continue**,

¹ S.R.A.D.T., S.R.D.E. (Plan régional de l'innovation, Plan « 2000 PME », PRCTE), SRDF, SRDT, Schéma Régional du Tourisme., SROS

- la recherche d'une meilleure adéquation avec les besoins de développement du capital humain en région, avec les plans de formation des entreprises, et avec les besoins identifiés dans les Pôles de Compétitivité et d'excellence.
- Une attention particulière aux besoins de formation tant professionnelle que culturelle ou sociale des personnes de la région
- le développement de l'ingénierie de formation.

Synthèse des principales préconisations du CESR :

- **créer un comité d'orientation stratégique avec les milieux politiques, sociaux et économiques contribuant à l'élaboration de stratégies de développement régional et à leur évaluation périodique,**
- **faire de notre ensemble universitaire régional un pôle d'attractivité et de rayonnement reconnu à l'international par la synergie nouvelle de l'ensemble des partenaires du PRES et la connivence établie avec les milieux sociaux, économiques et politiques ,**
- **concourir avec nos entreprises, les milieux sociaux, économiques et politiques aux stratégies de développement régional par la recherche, l'innovation et participer au développement du capital humain de notre région,**
- **assurer la mise en place d'une carte des formations supérieures lisible, cohérente, plus adaptée aux besoins de notre région, de ses habitant(e)s et de ses entreprises et soucieuse des débouchés offerts aux étudiant(e)s,**
- **s'impliquer fortement en partenariat avec les milieux socio-économiques dans l'orientation des lycéen(ne)s et des étudiant(e)s, par une meilleure information des jeunes sur les métiers et les débouchés.**

La recherche, l'enseignement supérieur, les décideurs politiques sociaux et économiques, les citoyens, participent à l'élaboration de futurs meilleurs. Dans un contexte d'ouverture et d'incertitudes internationales, dans un contexte national difficile, il est de la responsabilité de chacun des acteurs régionaux d'activer, avec l'Université Lille Nord de France, les leviers les plus ambitieux et les plus pertinents du développement, de l'attractivité et de la compétitivité régionale.

Séance Plénière du CESR du mardi 7 avril 2009

Position des milieux économiques sur le projet d'avis sur le Pres

Les milieux économiques félicitent le rapporteur et le groupe de travail pour leur réactivité, qui a permis la rédaction dans des délais brefs d'un avis dont les préconisations vont, dans l'ensemble, dans le bon sens.

Les entreprises de toutes les tailles sont les premiers acteurs du développement. Elles sont disposées à prendre toute leur part aux démarches de coopération qui sont suggérées :

- Comité d'orientation stratégique, groupes de travail ;
- Interpénétration enseignement-recherche/ monde économique au sein des lieux stratégiques du développement que sont les organes de travail et de gouvernance des schémas régionaux, la plate-forme de l'innovation, les pôles de compétitivité et d'excellence ;
- Dispositifs visant à parfaire la connaissance du tissu et des réalités économiques dans la perspective d'un meilleur système d'orientation et d'une carte des formations clarifiée.

Il est essentiel de multiplier autant que possible, entre les deux mondes, les contacts, les échanges et les occasions de construire en commun; l'objectif étant d'établir une culture de développement partagée, génératrice de cette « connivence » que le projet d'avis appelle de ses vœux.

Nous nous prononçons donc pour un Pres fortement impliqué dans le développement régional, ouvert sur le monde et sur les acteurs économiques et sociaux, pépinière d'initiatives public-privé.

Nous souhaitons que ce Pres soit compris par ses participants comme une invitation à repenser leurs structures et leur fonctionnement, dans le but de mettre en mouvement une véritable dynamique de projets innovants. C'est à cette condition que le Pres jouera tout son rôle dans la promotion du développement régional, de la société de la connaissance en Nord/Pas-de-Calais, et de l'attractivité internationale de notre territoire.

Avec ces réserves d'interprétation, les milieux économiques votent le projet d'avis.

CESR séance plénière du 7 avril 2009

Déclaration du groupe CFDT Nord Pas de Calais:

le PRES est une chance à saisir, une opportunité à soutenir

Le projet d'avis souligne bien de nombreux enjeux de ce PRES.

En terme de préconisations la CFDT est bien sûr d'accord pour rapprocher les cultures et favoriser les partenariats. Cependant nous insistons sur l'impérieuse nécessité de **faire évoluer les mentalités** de l'efficacité productive traditionnelle (savoir bien faire) à la mise en œuvre de l'anticipation créatrice et de l'innovation. Si nous voulons faire du PRES un « moteur » de la société de connaissance pour notre région il faut **développer la formation par la recherche** qui nous fera avancer dans cette direction.

Le Comité d'Orientation Stratégique proposé risque de faire double emploi avec la « commission transversale développement économique régional, recherche et enseignement supérieur » présentée le 17 mars. Si cette commission se constitue il faudrait que les personnes qualifiées prévues soient des « acteurs représentatifs du développement régional dans leur diversité » comme il est écrit dans l'avis.

D'accord aussi « pour susciter et accompagner l'innovation » avec des moyens concrets comme les stages ou le recours à des « doctorants-conseils »; mais là c'est en réalité un **défi** qui est lancé aux entreprises, au sens large, de notre région.

Le 3ème axe des préconisations « pour améliorer la qualité de nos formations » devrait aller de soi mais sa mise en œuvre risque d'être exigeante et demander des moyens que l'État ne semble pas vouloir assumer.

En matière de formation continue l'accent mis nous semblait, initialement, très utilitarisme en négligeant la promotion sociale, les besoins individuels.

La CFDT est persuadée que nous devons œuvrer les uns les autres à l'élaboration de futurs meilleurs mais en apprenant à **travailler ensemble**, en nous côtoyons, en nous reconnaissant réciproquement pour faire avancer l'**intérêt général** de la région et de sa population!

La CFDT votera l'avis.

Avis sur le Pôle Recherche et Enseignement Supérieur (PRES) Nord-Pas de Calais

Déclaration du groupe UNSA-CFE-CGC

Pour le groupe UNSA-CFE-CGC, il est indispensable que l'université soit attractive. **Le PRES peut être un élément moteur qui donne envie d'engager des études supérieures à condition que celui-ci soit visible en région, hors de la région ainsi qu'au niveau international.**

Si les Universités et Grandes Ecoles de la région ont réussi à se mettre d'accord pour l'élaboration du PRES « Lille Nord de France », il ne faut pas que cet outil se résume à un accord d'opportunité financière.

Il faut que cet outil devienne le phare de l'enseignement supérieur et de la recherche du Nord-Pas de Calais et ce dans tous les domaines : technologiques, scientifiques, ainsi qu'en sciences humaines et sociales, si nous voulons redonner du sens à notre société.

Le PRES doit être la première pierre d'une véritable mise en cohérence et complémentarité de l'enseignement supérieur en région.

Après la proximité, il faut aller maintenant vers **la mobilité.** D'où la nécessaire complémentarité et une véritable harmonisation des offres de formation pour gagner en lisibilité et en qualité, tout en évitant les concurrences.

Le PRES doit être un outil de développement régional ouvert sur le monde socio-économique et intégré aux territoires. Vouloir la création d'un **Comité d'Orient Stratégique** est pertinent.

Mais pour notre groupe UNSA-CFE-CGC, l'être humain doit rester au cœur des préoccupations de tout processus scientifique. Il faut à la fois promouvoir l'innovation scientifique et récuser une logique exclusivement financière ou marchande, voire opportuniste.

La recherche publique doit demeurer, comme l'enseignement supérieur dont elle est absolument indissociable, un bien public au service des intérêts de tous les citoyens.

Atout indispensable pour l'avenir de notre région, le monde universitaire doit poursuivre son ouverture au monde des entreprises et ainsi faciliter l'innovation nécessaire au développement de l'activité et de l'emploi.

Cependant, les universités ne peuvent répondre à tout en raison d'un sous financement chronique. Il est donc nécessaire d'accroître les dotations pour que la dépense par étudiant soit à un niveau comparable aux autres pays de l'OCDE.

Séance plénière du CESR du Mardi 7 avril 2009-04-06

Explication de vote du groupe de concertation « Société de la connaissance »

Sur l'avis « Pour un Pôle Recherche Enseignement Supérieur au service du développement régional »

Le groupe de concertation "Société de la Connaissance" se félicite des liens que notre jeune PRES "Université Lille Nord de France" a su tisser dès sa création avec le CESR.

Il est important que l'ambition que se donne le PRES, de contribuer au développement économique et social, durable et solidaire de notre région, s'appuie sur une réelle collaboration avec les forces vives économiques, sociales et culturelles. Ceci nécessitera des synergies considérables, aussi bien en matière de recherche, de valorisation de la recherche et d'innovation dans toutes ses dimensions, que de formation et d'insertion professionnelle, y compris au niveau doctoral. Le CESR, par sa diversité, sa représentativité, et sa capacité à être le porteur des besoins économiques et sociaux, et des attentes sociétales de notre région, doit apporter son concours dans la réalisation des objectifs du PRES, comme il s'y engage par le présent projet d'avis. Cette collaboration doit faire l'objet d'une concertation nourrie au sein du Conseil d'Orientation Stratégique du PRES et jusqu'à l'échelon de ses ateliers constitutifs, véritables liens organiques entre la gouvernance et les acteurs internes du PRES.

Le groupe de concertation "Société de la Connaissance" apporte son soutien plein et entier au présent projet d'avis, en insistant sur la nécessité d'un renforcement significatif, en région Nord-Pas de Calais, des moyens dévolus au service des missions d'enseignement supérieur et de recherche, en vue d'atteindre les objectifs ambitieux attendus du PRES.